

L'avertissement après sept cadavres

J. Artenay

Le 5 août 1939 Maurras publia dans *L'Action française* un article d'une extrême importance. Il y exposa le sens de son action politique, quelques jours après qu'eut été effacée la grande injustice de 1926¹.

Nos campagnes les plus violentes ne tendaient jamais qu'à la douce paix intérieure et extérieure. Je tombe d'accord sur ce qu'il y eut d'extrême dans certains de nos recours. Mais qu'y faire ? Le premier semestre de 1925 avait été terrible. Avec l'appui ou la tolérance de la police deux membres directeurs de l'Action catholique de Marseille, quatre membres des Jeunesses patriotes de Paris, un membre de l'Action française avaient été impunément massacrés. C'est ainsi que commencent les révolutions. Nous fîmes alors une menace qui n'était pas ordinaire ; elle porta. Les responsables réfléchirent, la police veilla, le massacre s'arrêta net et le second semestre donna une page blanche, aussi blanche, immaculée et pure de juin à décembre qu'elle avait été sanglante entre février et juin. Notre « coup droit » ne fit pas de mal à une mouche, même policière, et les anarchistes se tinrent cois. Eût-il mieux valu leur laisser le champ libre ?

Il suffit de rappeler les trois marches de l'escalier rouge.

D'abord le dimanche 12 février, après une réunion de la Fédération nationale catholique, quelques centaines de voyous tentèrent d'assassiner l'Évêque de la ville², le Général de Castelnau, les anciens députés Xavier Vallat (de l'Ardèche) et Guibal (de l'Hérault). Grâce aux camelots du roi qui assuraient le service d'ordre le coup échoua mais deux catholiques furent assassinés : MM. Ville et Vian.

¹ La condamnation de l'Action française par le Vatican, levée en 1939. (N.D.É.)

² M^{gr} Daniel Champavier, 1866–1928. (N.D.É.)

Dans la nuit du 23 au 24 avril, quelques membres des Jeunesses patriotes furent attaqués à coups de revolvers par des communistes. Il y eut quatre tués : Tillet, Trulet, Marchal et Ricaud. Les agresseurs étaient des militants communistes renforcés de sidis. Il s'agissait de réunions électorales avant les élections municipales.

Quelques jours après, la police fouilla des membres de l'Action française dont quelques-uns portaient des revolvers pour se défendre contre une éventuelle agression. Retenue par une juste crainte, la pègre n'avait pas encore osé s'attaquer à l'Action Française. Mais c'était elle que le régime redoutait le plus.

Alors, le 26 mai Ernest Berger, trésorier de l'Action française, fut abattu à la station Nord-Sud de la Gare Saint-Lazare par une déséquilibrée (ou du moins reconnue pour telle), la femme Bonnefoy. Les déséquilibrés peuvent être guidés, employés sans trop de risques. On les déclare irresponsables, ce qui fut le cas. Donc, la Bonnefoy échappa à la justice.

Mais le responsable, le ministre de l'Intérieur ne put échapper à Maurras qui le désigna, et l'avertit que personne n'était à l'abri des balles. Ainsi, celui qui protégeait la pègre, alors qu'il avait le devoir de la combattre, fut mis en face de ses responsabilités. Maurras sauva la vie d'une multitude de patriotes et d'honnêtes gens. Il ferma l'abattoir, arrêta la chasse et fit tomber le rideau rouge sur le jeu de massacre. On ne tua plus lorsque l'on sut ne plus pouvoir tuer ou faire tuer impunément, lorsque l'on sut qu'il faudrait payer « sang pour sang le prix du sang ».

Maurras publia sa lettre à Schrameck le 9 juin. Ce jour-là, cette nuit-là, il remit son article encore plus tard que d'habitude. D'un geste, il écartait ceux qui venaient lui rappeler l'heure. L'affaire était d'importance. Le ministre de l'Intérieur était prévenu, à tous les sens du mot : prévenu.

Il suffira d'essayer de nous désarmer et de nous livrer à vos bourreaux chinois. Vous subirez la peine à laquelle vous serez condamné. C'est sans haine et sans crainte que je donnerai l'ordre de verser votre sang de chien s'il vous arrive d'abuser de la force publique pour ouvrir les écluses du sang français sous les balles et les poignards de vos chers bandits de Moscou.

On savait que l'ordre serait exécuté. Le jour même où parut l'article des volontaires s'offrirent... La crainte du châtement immédiat donna aux chefs du régime une sorte de sagesse. Les attentats cessèrent. Il n'y eut plus d'assassinat. La page blanche suivit la page rouge grâce à Maurras.

Abraham Schrameck que le hasard avait fait sénateur des Bouches-du-Rhône, et ministre de l'Intérieur mourut de vieillesse après avoir cessé d'être ministre et sénateur. Sans l'avertissement de Maurras son nom serait

totalemment oublié. Ainsi, non seulement Maurras ne fut pas obligé de le faire abattre, mais il lui assura une sorte d'immortalité.

Bien entendu Maurras fut poursuivi pour provocation au meurtre et menaces de mort.

Il arrive que ceux qui crient « au voleur » sont poursuivis pour cambriolage. En tous cas, ce jour-là cet été-là, Maurras arrêta l'effusion de sang, rendant à la paix intérieure le plus éclatant service³.

Le bilan est net : au passif, sept cadavres. À l'actif un avertissement. Peut-être faudrait-il joindre à ces morts un autre mort, le général Mangin, décédé subitement, en pleine force, en pleine activité. Il était de ceux que le régime craignait parce qu'il était capable de rétablir l'ordre en cas de troubles révolutionnaires.

Au cortège de Sainte-Jeanne d'Arc interdit par Abraham Schrameck, mais qui eut lieu quand même, avec 50 000 participants acclamés par cent mille Parisiens, l'Action française avait montré sa force. Maurras n'eut qu'à menacer pour faire tout rentrer dans l'ordre, y compris le ministre.

Cependant, celui-ci, en réponse à Maurras, menaça : « je les décimerai » dit-il, c'est-à-dire « j'en ferai tuer un sur dix ». Il est vrai que personne ne prit au sérieux les paroles d'Abraham Schrameck.

Ainsi, l'avertissement de Maurras recula de vingt ans la vengeance de la canaille contre les honnêtes gens. La pègre ne put agir que lorsque Maurras fut emprisonné, que l'invasion, l'occupation et toutes les équivoques de ce que l'on appelle la libération eurent permis de faire passer les rouges pour de bons Français, et les bons Français pour de mauvais patriotes.

Ce qui s'est passé il y a trente ans peut se renouveler demain. La méthode de Maurras, il y a cinquante ans, peut aussi avoir conservé son efficacité. Souhaitons qu'elle n'ait pas à être employée.

C. 1975.

³ Maurras devait faire mieux encore en plaçant devant leurs responsabilités les parlementaires qui osaient risquer la guerre avec l'Italie. Là encore, la menace du « couteau de cuisine » fut efficace. Ainsi, « ce qu'il y eut d'extrême en certains de nos recours » amena le bien désiré qui n'eut pas été obtenu par une moindre violence.